LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME IV. EDMONTON, JEUDI, 9 SEPTEMBRE, 1909. NUMERO 49

NOUVELLES REGIONALES

LEGAL

La construction de notre école est commencée et les travaux sont poussés activement. Les classes devront ouvrir vers le 1er octobre. M. E. Lemire est le contracteur.

Les travaux de la récolte avancent rapidement, favorisés qu'ils sont par la température idéale dont nous jouissons. Le rendement sera, selon toute apparence, de 40 pour cent supérieur à celui de l'an dernier ; les dernières gelées qui ont sévi ailleurs ne nous ayant pas touchés ici.

M. P. Provost, notre populaire maréchal-ferrant, vient de faire construire une spacieuse forge, l'ancienne étant devenue insuffisante pour accommoder le nombre toujours croissant de ses clients.

Il est rumeur que M. P. Monaghan qui nous avait quitté pour Morinville va nous revenir bientôt.

Félicitations à M. et Mme Provost, à l'occasion de la naissance d'un gros garçon.

M. Gaouette récemment arrivé de la Province de Québec vient d'acheter au prix de $2,500 comptant la ferme de M. Fortin

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'une jeune fille de 16 ans, Mademoiselle Emma Lanouette, enlevée à l'affection des siens après une longue maladie. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

LA CALMETTE

Le temps superbe dont nous jouissons a permis d'engranger une magnifique récolte de foin. La moisson a largement rémunéré aussi, les labeurs des fermiers. Tous se déclarent satisfaits.

Les travaux de la voie du chemin de fer se poursuivent. La nouvelle que la ligne se dirigera vers la Rivière la Paix, a causé un grand intérêt dans la région. Etant donnée sa nouvelle direction, elle prend une plus grande importance.

CHAUVIN

L'appel que nous faisions récemment, dans le "Courrier de l'Ouest," en faveur de notre nouveau centre canadien-français, paraît avoir été largement entendu.

En effet, depuis quelque temps, chaque jour nous voyons arriver des compatriotes qui viennent dans l'espérance de trouver d'excellentes terres de prairie.

Leur attente n'est jamais déçue, et grâce au dévouement de M. St Pierre, pour placer chacun des nouveaux arrivants au mieux des désirs, tous se déclarent grandement satisfaits du futur lieu de leur résidence.

Plusieurs de nos compatriotes de la Rivière-Qui-Barre projettent de venir s'établir chez nous, ce sont MM. Poirier, père et fils, qui ont pris six homesteads et préemptions, Delphis Poirier qui a acheté un homestead ; Elzi Gagnon, Bélanger, et J. O. N. Legault.

Ce dernier a pris un superbe homestead à 1 mille et demi de notre station.

M. J. N. Legault, au cours de son voyage à travers la prairie, de Lloydminster à Chauvin, a vu de merveilleux champs de blé, que les cultivateurs moissonnaient dans les meilleures conditions possibles.

Nous espérons construire une école au printemps prochain qui tiendra lieu de chapelle, pour les débuts de notre paroisse.

Nous rappelons, à nouveau, à tous nos lecteurs désireux de prendre un excellent homestead dans l'Ouest, qu'ils feraient une excellente chose, en allant visiter Chauvin avant d'arrêter leur choix sur des terrains quelconques.

Ils trouveront ici des compatriotes heureux de leur sort et fiers de leur souhaiter la bienvenue, et qui feront tout tout en leur pouvoir pour leur faciliter l'établissement le plus désirable.

OUELLETVILLE

GLEICHEN

Voilà bien longtemps que votre correspondant garde le silence, est-ce à dire que tout dort dans notre district ? Certes non !

M. Aurèle Marcil et son épouse Alexina Gibeau, le 26 dernier, ont présenté au baptême, un enfant qui a reçu les noms de Marie-Claire-Auréla-Gabrielle.

Le Parrain était M. Siméon Gibeau et la Marraine Mme Corinne Gagné, son épouse. Cette enfant est la première née à Ouelletville.

M. Louis Simonin a commencé à bâtir sur sa terre entre Cluny et Ouelletville. Sur une terre louée par lui, M. Simonin a fini la moisson, au dire des experts, ces cent arpents de belle avoine, rendront 7000 minots, soit 70 minots à l'arpent. Bel encouragement pour la première année.

D'ailleurs dans notre district tous les grains sont muris et le coupage à peu près fini, inutile d'ajouter que nous n'avons pas eu de gelée et la récolte est excellente.

M. A. Bienvenu qui s'était établi d'abord à Cluny a acheté à Ouelletville et a commencé une jolie résidence sur le plus beau site de sa nouvelle ferme.

Son voisin, M. Beauvillain, s'occupe à faire ses foins, tout en bâtissant lui aussi. Un peu plus loin, M. E. Dechène, des Trois-Rivières a déjà plus de 100 tonnes de foin en meule. Ce monsieur, très judicieusement, veut profiter du prix rémunérateur payé cette année pour le foin, et veut faire une première récolte, sans avoir semé; ensuite il s'occupera de sa maison et sa famille sera ici pour l'hiver.

Lors de notre dernière tournée en campagne, il nous a fait plaisir de voir se faire les semailles sur les fermes nouvelles de MM.Girard, Gilbert et Belley. Ces messieurs auront ensemble près de 700 acres de terre en blé d'automne, le reste de leur ferme sera ensemencée en avoine au printemps. En tout, plus de 2000 acres de terre ont été cassés cet été dans la colonie:

Notons encore MM. Duquette et Gariépy qui sont venus dernièrement choisir leur lot dans la colonie, ils hésitaient d'abord, mais la vue des splendides champs qui nous entourent les ont décidés.

Mme Mérill, de Montréal, voudrait s'établir dès l'automne près du terrain de l'église, et s'il n'était trop tard, elle bâtirait de suite. Nous avons reçu la visite d'autres nombreux visiteurs qui tous se déclarent enchantés, la plupart nous arriveront de bonne heure le printemps prochain.

Aussitôt que l'emplacement sera choisi, d'une manière définitive, les catholiques de Gleichen se bâtiront une église, la population, ici a considérablement augmenté, et tous se sont montrés prêts à faire leur possible pour retenir le prêtre au milieu d'eux.

(Extrait de "The Albertan of Calgary.)—25 août 1909.

.... Quand j'ai visité Gleichen la semaine dernière, la Société d'Agriculture avait son exposition annuelle, et nulle part, dans la province, je n'ai vu de meilleurs produits, soit en grain ou en gerbe, soit en animaux, soit aussi en végétaux et jardinages. Presque tous les produits, m'a-t-on dit étaient le résultat de l'arrosage artificiel.

Une visite à l'exposition de Gleichen cette année aurait certainement causé une surprise à tous ceux qui ont toujours considéré cette partie de l'Alberta comme un pays aride, propre à l'élevage seulement. Quand j'ai demandé d'autres informations au sujet de la qualité du grain, voici ce qui m'a été répondu : "N'oubliez pas le fait que l'an dernier, le grain cultivé en Alberta a eu le premier prix à l'exposition des grains à Chicago, et que le blé qui a remporté le premier prix en Alberta a été récolté sur la ferme de M. I. Buckley, à deux milles nord de Gleichen, 4 milles exacts de Ouelletville.

La seule avoine classée No. 1, sur le marché de Winnipeg en 1907, avait été récoltée dans le district de Gleichen. Et M. J. Mc Evan dont la ferme touche au village, a eu une moyenne de 97 minots d'orge à l'acre. De plus, si vous voulez une autre preuve de la supériorité du district de Gleichen, allez seulement faire un tour de voiture en dehors, et jugez par vous même l'état de la récolte." J'ai suivi ce dernier conseil, et le développement de l'agriculture, la condition de la récolte ont été pour moi toute une révélation. Je n'eus jamais pu croire qu'une telle transformation se fut opérée en l'espace de deux ou trois ans.

Cher lecteur, à vous aussi, je dirai, venez faire un tour dans notre district, à cette époque de l'année, ce que vous verrez sera pour vous, toute une révélation, et si votre capital vous le permet nous nous déciderez facilement à vous établir parmi nous ; pourquoi ce district si plein d'avenir serait-il réservé seulement aux américains et aux étrangers.

Déjà, quelques-uns ont suivi ce conseil d'ami et ils en sont tous satisfaits, mais nous ne sommes pas assez nombreux, bientôt, d'ailleurs, les inconvénients des commencements vont disparaître, dès cet automne nous aurons une église à Gleichen, et dès le printemps prochain, au centre de Ouelletteville, une autre sera nécessaire et se bâtira très probablement , puis les gens de Cluny à leur tour réclameront la leur, et ainsi de suite. Ainsi, hâtons-nous les choses vont vite en Alberta.

VEGREVILLE

Un mariage

Lundi dernier a été célébré le mariage de Mademoiselle Joséphine McDermott avec M. J. A. Dostaler, tous deux de Végreville.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. J. A. Bernier, qui prononça également le sermon.

Madame Spellman, soeur de la mariée, lui servait de témoin, et M. J. A. Lessard, d'Edmonton, remplissait ces mêmes fonctions auprès du marié.

Madame Charlebois recevait les invités.

Il y eut de très bonne musique. Le R. P. John Garnier, joua à l'orgue la Marche Nuptiale, et interpréta, en anglais et en français, des cantiques de circonstance.

L'assistance était tout intime.

La mariée qui fut conduite à l'autel par son père, portait une jolie robe empire, en satin duchesse, garnie de dentelle en point d'Irlande, et d'une guirlande de rose crême.

Le déjeuner fut servi chez Madame Spellman, et aussitôt après les époux prenaient le train pour Banff, où ils passeront quelques jours.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

DECOUVERTE DU POLE NORD

Les dépêches nous annoncent une nouvelle extraordinaire, qui —si elle est confirmée—assignera à l'année 1909 une place exceptionnelle dans l'histoire des voyages et des découvertes.

Le Pôle Nord aurait été atteint par le navigateur américain Cook, qui aurait fait flotter durant deux jours, le drapeau étoilé, au point où s'entrecroisent tous les méridiens, et où il n'est plus de points cardinaux, le sud se trouvant dans toutes les directions.

Voici la brève dépêche qui a apporté l'étonnante nouvelle au monde :

Copenhague. — Le Dr. Cook, l'explorateur américain, a atteint le pôle nord le 21 avril 19008, suivant un télégramme reçu ici au bureau des colonies. Le télégramme était daté de Lerwick, aux iles Shetland. Le Dr Cook est à bord du vapeur du gouvernement danois, "Hansegede" qui passa Lerwick, à midi aujourd'hui, en route pour le Danemark.

Le télégramme se lit comme suit:—"Nous avons à bord le voyageur américain, Dr Cook, qui a atteint le Pôle Nord le 21 avril 1908. Le Dr Cook arriva à Upernavik, (le poste danois le plus au nord du Groënland, sur une île de la côte ouest,) en Mai 1909, du cap York qui est situé à la partie nord-ouest du Groënland, sur la baie de Baffin. Les Esquimaux du Cap York confirment le récit du Dr Cook."

Cette nouvelle a rencontré chez les navigateurs et les savants un certain scepticisme.

Il n'est cependant aucune impossibilité à ce que la nouvelle soit de la plus grande authenticité.

S'il en est ainsi le Dr Cook—un nom prédestiné — acquièrera dans l'histoire une gloire unique, que fera plus brillante encore la longue liste des expéditions polaires, qui durant deux siècles ont échoué dans la suprême tentative.

LORD STRATHCONA A EDMONTON

L'arrivée de Lord Strathcona, lundi soir, à la gare de Strathcona, et sa réception dans Edmonton, ont revêtu facilement un caractère d'ovation enthousiaste, qui semble devoir être l'accueil le plus chaleureux que la population des deux villes jumelles aient encore réservé à l'un de ses plus distingués visiteurs.

Bien avant que le train spécial, qui amenait le Haut Commissaire canadien, eut été signalé, une foule considérable était massée aux abords de la gare de Strathcona, qui présentait un magnifique coup d'oeil, avec sa profusion de drapeaux et de décoration lumineuse.

Au moment où Lord Strathcona descendit de son wagon spécial, il fut salué par des applaudissements et des acclamations sans fin des milliers de personnes, venues pour lui prouver la respectueuse admiration et la reconnaissance que la population de l'Ouest, toute entière, conserve à l'égard de celui qui fit tant pour les progrès actuels du pays.



LORD STRATHCONA

L'auguste visiteur fut accueilli par les personnalités les plus marquantes de la province, parmi lesquelles nous citerons: l'hon. M. Rutherford; l'hon. C. W. Cross; l'hon. W. T. Finlay; l'hon. Sénateur Roy, les maires d'Edmonton et de Strathcona, le Dr Tory, de l'Université, John McDougall, M.P.P., etc.

Après les compliments de bienvenue, lord Strathcona passa en revue sa garde d'honneur, fournie par l'escadron "B" des Chasseurs à cheval d'Alberta, puis, d'un pas ferme, qui décelait, chez ce vieillard de 83 ans, une étonnante souplesse, lord Strathcona gagna sa voiture, tandis que les acclamations redoublaient sur son passage.

Durant tout le trajet, depuis Strathcona jusqu'à la résidence du lieutenant-gouverneur, la foule très compacte, qui bordait les rues, fit une ovation chaleureuse au distingué visiteur ; on peut certes, avancer sans exagération, que jamais encore les échos de la Saskatchewan n'avaient retenti d'acclamations aussi unanimes.

La journée du lendemain fut répartie entre Strathcona et Edmonton qui réclamaient avec un égal enthousiasme la présence du noble Lord.

Durant la matinée lord Strathcona visita la ville qui s'honore de porter son nom ; on le conduisit dans les principaux endroits, et notamment aux terrains de l'Université, institution qui parut l'intéresser grandement.

Après le déjeuner offert par le conseil de Strathcona, Lord Strathcona revint à la résidence du gouverneur, où le programme de la journée comportait une réception publique des habitants de la capitale.

Dans les jardins, superbement décorés, plusieurs centaines de personnes attendaient le retour du Haut Commissaire canadien.

Durant deux heures ,celui-ci fut cordialement tout à tous et tout à chacun, serrant les mains qui se tendaient vers lui, remerciant, ayant pour tous un mot aimable, très manifestement ému de cette chaleureuse sympathie qu'il sentait si vibrante et si sincère.

Dès que la réception eut pris fin, notre hôte distingué dut se rendre encore à l'Opera house, où le maire devait lui présenter l'adresse des citoyens.

Une assitance nombreuse était présente à cette dernière solennité publique.

L'adresse lue par le maire Lee, exprimait les sentiments de la foule présente, dans un langage très élevé; nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette de donner une traduction de cette très éloquente adresse.

Lord Strathcona répondit par quelques mots de remerciement qui décelaient une profonde émotion.

Après le diner, qui eut lieu à l'habitation du lieutenant gouverneur, notre hôte distingué repartit pour l'Est, par la voie du C.N.R.

LES FETES JUBILAIRES A ST-ALBERT

Aujourd'hui, la ville de St-Albert et tout le diocèse de l'Alberta sont en liesse, pour célébrer deux fêtes jubilaires bien remarquables.

Il y a cinquante ans, les Soeurs Grises de Montréal, envoyaient vers l'Ouest canadien, quelques soeurs missionnaires, pour aider les missionnaires Oblats à évangéliser les populations indiennes et métis. Ceux qui ont été témoins du zèle infatigable de ces bonnes Soeurs, et de l'oeuvre admirable qu'elles ont accomplie, comprennent combien ce témoignage, qui leur est donné aujourd'hui, est bien mérité.

Le même jour, nous célébrons, à St-Albert, les noces de diamant du Révérend Père Lacombe.

Ce prêtre vénérable, qui a toujours été à la peine, chaque



R. P. LACOMBE, O.M.I.

fois qu'il s'est agit de faire le bien, se trouve encore une fois à l'honneur.

Toutes les institutions de charité, de l'Ouest canadien, doivent au Révérend Père Lacombe une grande dette de reconnaissance.

A l'âge de 90 ans, quand il devrait prendre un repos bien mérité, entraîné par son grand désir de faire le bien, il s'est imposé une tâche ardue, mais une oeuvre admirable: la fondation d'un lieu de refuge pour les vieillards pauvres et invalides, et pour les enfants orphelins. Le succès a encore une fois couronné ses efforts, et il a déjà jeté les fondations d'un asile qui sera, dans l'Ouest, un des nombreux monuments de son zèle et de sa bonté.

Le "Courrier de l'Ouest" profite de cette occasion si impressionnante, pour offrir, aux Révérendes Soeurs Grises de tout l'Ouest canadien et au Révérend Père Lacombe, l'expression, la plus sincère, de la grande admiration que nous avons tous pour leur oeuvre admirable.

LA REDACTION

RECEPTION DU R. P. LACOMBE A L'ECOLE SEPAREE.

A l'occasion de son jubilé, célébré avec pompe, hier, à St-Albert, le R. P. Lacombe était, vendredi dernier, le héros d'une réception, empreinte de la plus respectueuse affection, par les élèves de l'Ecole Séparée.

A son arrivée, vers 2 heures de l'après midi, le vénérable missionnaire fut accueilli par les commissaires, tandis que les cadets, sous le commandement du sergent Leblanc, présentaient les armes.

Le jubilaire fut alors conduit dans la grande salle des fêtes, où les élèves, réunis au nombre de trois cents, entonnèrent au choeur de bienvenue.

Puis les petits Canadiens-français, une trentaine environ, chantèrent une sorte d'épopée, retraçant à la mode indienne, les principaux faits de la longue carrière du vaillant missionnaire.

Une adresse en français, présentée par Melle Rosie Kelly, petite- nièce du jubilaire, fut alors lue à celui-ci, qui y répondit, avec une grande émotion, par quelques mots décélant sa grande affection pour les jeunes.

M. Picard demanda ensuite aux enfants de bien conserver le souvenir du Père Lacombe, et de ses 60 années d'apostolat dans l'Ouest.

Après avoir passé en revue, le bataillon des cadets, dont l'attitude impeccable sous les armes faisait grand honneur aux instructeurs, le vénérable Père Lacombe se retira, en témoignant toute sa surprise et son bonheur qu'une telle école catholique fut installée sur les lieux, où soixante années auparavant, il n'avait vu qu'un simple poste de traite: le Fort des Prairies.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON.

Prince Albert, 7.—M. James McDougall, qui faisait partie d'une équipe d'arpenteurs, chargée de délimiter le tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson, vient de revenir ici.

J'ai pu obtenir pour le "Courrier" d'intéressantes informations sur la future route du blé de l'Ouest.

La voie entre le Pas et Fort Churchill, m'a dit M. McDougall, sera relativement facile à construire.

Le tracé entier—600 milles—a été arpenté, et sauf le long des 80 milles qui sépare le Pas de Moose Lake, les ingénieurs ne trouveront pas grande difficulté, ni ne seront contraints à des travaux coûteux.

Aux alentours de Fort Churchill il a d'importantes forêts de pins et d'épinettes, et sur les bords de la Little River, le gravois, nécessaire aux travaux, sera trouvé en quantité considérable.

M. McDougall déclare qu'au bord de la baie il y a sept mois d'hiver ,et quoi que le froid fut intense, les arpenteurs ne durent interrompre leurs travaux que durant trois jours.

Le rapport des arpenteurs sera mis à l'étude dans quelques temps, et il n'y aurait rien d'impossible à ce que les travaux préliminaires soient commencés dans un court délai.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Chateaux de Cartes

No. 22

(Suite)

Ma tante sanglotait toujours. Brélu insistait :

"Ghislaine... ne pouvez-vous rien ?... ne trouvez-vous aucun moyen ? cherchez bien..."

J'eus enfin un bon mouvement, je me mis debout et sautai au cou de la pauvre femme :

"Ma tante, je ne savais plus ce que je disais !..."

L'effet fut immédiat, un sourire attendri apparut au travers des larmes de ma tante. Brélu s'émotionnait aussi, il prisait, éternuait, se mouchait pour dissimuler. Enfin il demanda, pour faire diversion :

"Chère madame... chère et excellente madame d'Ablon, afin de nous remettre de toutes ces émotions vous seriez mille fois aimable de nous offrir un peu de vos bonnes liqueurs de ménage.. si toniques... si fortifiantes..."

Ma tante m'embrassait, elle cessa, quitta son fauteuil, agita ses clés, ouvrit un placard, en tira trois petits verres et une mystérieuse bouteille, dont le col s'élançait fièrement d'une large étiquette de papier blanc lui faisant collerette.

"Je bois, déclara Brélu, au retour à de meilleurs sentiments de ce Bertrand !...

...Ne me parlez plus de lui... ni de personne ! criai-je avec violence.

...S'il ne veut pas se marier, à qui la marierai-je ? qui viendra la chercher dans ce coin perdu... si loin de tout ! gémit désespérément ma tante.

—C'est le cas d'en déférer à la Vierge du loup ! lança malicieusement Brélu, faisant allusion aux mystérieux pouvoirs que l'on attribuait à la Vierge.

—Cela jamais, docteur, jamais! déclara ma tante avec feu, j'aimerais mieux voir Ghislaine à tout jamais vouée au célibat, vieillir à l'Oasis...

—Madame, madame, vous auriez tort de condamner ainsi cette pauvre petite enfant... et ce serait bien dommage !..."

VIII

Et de savoir que Bertrand ne voulait pas se marier me fit trouver plus grise et plus morne ma vie ; plus que jamais je la comparais à ces jours brumeux où dans le ciel uniformément gris, pas un rayon ne peut, ne doit paraître.

J'étais hantée de vagues tristesses. Je vivais avec l'impression que je manquais je ne sais quel joyeux coche, et que je restais seule, attardée, alors que d'autres, les autres, allaient de l'avant, le rire aux lèvres, le coeur en joie.

"Ah ! monsieur Bertrand... monsieur Bertrand..." me disais-je les dents serrées ; et, comme je pouvais dire aussi : "monsieur Luc... monsieur Luc ! "il s'ensuivait qu'au point de vue des sentiments, je croyais que tout pour moi n'était que ruines: alors, montée sur ces ruines, grandie à mes propres yeux de leur hauteur même, je lançai des tirades violentes sur le genre humain en général, et les hommes en particulier.

Giroflée seule était là pour m'entendre.

Quelqu'un a dit qu'on fait soi-même sa vie. Si cela est vrai, mon Dieu, que je faisais donc la mienne désagréable !

Depuis que Bertrand ne voulait plus se marier, voilà qu'il s'imposait à ma pensée comme un hôte indiscret qui prend beaucoup de place, trop de place. Ah! que je lui en voulais de toute la place qu'il prenait ! Et quelle belle vengeance je lui tenais en réserve, pour si jamais je le revoyais, ce que je me mettais à souhaiter de toute mon âme ! D'abord je le faisais changer d'avis, cela immédiatement... ah ! ah ! monsieur Bertrand ! Je le racommodais avec l'idée du mariage, puis... servante, monsieur ! je me dérobais avec une révérence, le laissant se débattre avec ses idées nouvelles et ses regrets. Car il en aurait bien alors tous... oui tous... Non ! on ne ment pas quand on a ce regard clair et franc !

Et je l'esquissais par avance, cette révérence. Je la voulais profonde, coquette, propre à désespérer... tout en charmant une dernière fois !

Pourtant, parfois— quelle inséquence !—au beau milieu de ma révérence je m'arrêtais, me demandant pourquoi tant de façons, pourquoi tant de peines? Si je pouvais convertir Bertrand au mariage, eh bien ! ne vaudrait-il pas mieux en profiter ?

Ah ! quel temps d'épreuves ! C'était la guerre. Je livrais des combats formidables à des moulins à vent. Aussi un beau matin, fort inquiète de moi-même, je dis à Brélu :

"Mon bon docteur, apprenez-moi donc la médecine !

—La médecine, répondit-il en se rengorgeant dans sa haute cravate, avec le respect d'un fervent pour son art, la médecine... Ah! Dieu bon, ça ne s'apprend pas comme ça !

—Essayons tout de même.

—En faisant quoi ?

—En me laissant sortir avec vous... vous serez en voiture, moi avec Giroflée.

—N'est-ce que cela ? bien volontiers !

—Et j'apprendrais ainsi..."

Il m'interrompit lestement :

"Juste ce qu'il faut pour vous bien porter."

Nous commençâmes le lendemain...

C'étais fort intéressant de voir du pays, de courir ainsi de droite et de gauche. Ma tante ne s'alarmait plus puisque, s'il m'arrivait quelque chose, j'avais la Faculté sous la main.

Brélu ne me permettait pas toujours d'entrer avec lui chez ses malades ; il fallait, pour qu'il m'autorisât à franchir le seuil d'une maison, que le malade ne fût point trop répugnant et surtout que la maladie ne fût point contagieuse.

En vain j'insistais, protestant de ma vocation de soeur de charité.

"Quand la cornette y sera, nous verrons ! " disait Brélu.

Parfois cependant il me permettait de m'approcher d'un lit, et, tout en prodiguant de mon mieux les encouragements et les bonnes paroles, j'admirais ce qu'il faut de courage, je dis mieux, "d'héroïsme," à un "nez" de médecin. Car plus l'espèce humaine se rapproche de la nature, moins elle est... séduisante vue de près, et quoi qu'en dise les poètes. Nous philosophions là-dessus en chemin, je plaignais Brélu ;mais à tout il répondait, semblant bien indifférent à ces choses :

"Bah ! j'en ai vu d'autres !."

Je commençais à comprendre pourquoi il prisait, j'entrevoyais même la nécessité de m'y mettre aussi. Brélu poussait la malice jusqu'à m'offrir sa tabatière chaque fois qu'il y puisait. Je refusais avec horreur. Un jour cependant j'eus l'imprudence d'accepter.

Je fus prise d'éternuements formidables et fis perdre l'équilibre à Giroflée, j'éveillai même le cheval du docteur, le vieux "Pekin," qui d'habitude trottinait tout endormi, et le bon Brélu, sous son vaste chapeau gris et sa perruque rousse, se mit à rire, à rire...

Et les jours passaient, je disais moins menaçante : "Monsieur Bertrand, monsieur Bertrand !" plus apaisée : "Monsieur Luc... monsieur Luc !..." et très attendrie : "Docteur, mon bon docteur !..."

Mais je n'ai jamais eu de chance, le temps se mit à la pluie et Giroflée ne voulut pas de chemins boueux.

Je m'entêtai. Elle aussi. Elle avait des arguments qui me mettaient à sa merci et "dérapait" si bien et si fort qu'il me fallut céder. Cependant, comme je ne voulais pas abandonner "nos" malades, je priai le bon Brélu de me prendre avec lui dans son cabriolet.

Il le fit avec joie, le pauvre homme, et sous la capote branlante, sous la pluie qui dégouttait, dans la plaine où les arbres se courbaient sous le vent, dans la lande où se traînaient tristement des lambeaux de nuées grises, tous deux nous allâmes ainsi.

Mais de près le tabac à priser avait des inconvénients insoupnés alors que je suivais à bicyclettes ; en plus Brélu s'abandonnait à de longs débats avec de grands mouchoirs rouges à fleurs jaunes ; une peau de chèvre nous servait de couverture et du coffre de la voiture montaient des odeurs fades de remèdes et d'antiseptiques. Pékin avançait, butant à tous les cailloux, comme navré, découragé, par les misères entrevues durant sa carrière de cheval de médecin, et semblant persuadé à jamais de l'inutilité des efforts de la science pour le soulagement de la malheureuse humanité.

Je croyais avoir trouvé ma vocation, je la sentis diminuer, s'évanouir....

"Les malades ne devraient l'être que les jours de beau temps, docteur ....

Mon zèle se ralentit. Je laissai Brélu seul. Alors, revinrent les jours moroses, les jours tristes, les jours noirs où je réajourais des draps dans la lingerie, sans bouger et sans mot dire, tandis que près de moi ma tante soupirait:

Est-ce singulier... est-ce singulier que le général n'ait pas écrit... qu'en penses-tu, Ghislaine ? "

Cette phrase et ce soupir d'abord m'exaspéraient, et ce que je pensais de ce silence était que si jamais un artilleur me tombait sous la main...

Mais d'où donc aurait-il pu tomber ?... Ah ! je n'esquissais plus de révérence ...

Un jour ma tante, qui échangeait de temps en temps depuis mon sauvetage une visite avec Mlle de Précourt, revint de Moncade hors d'elle.

(A suivre)



Coin Feminin

CHRONIQUE

Moi, j'aime la note bien française, que donne au triomphe de son mari, la présence de cette vaillante Madame Blériot.

Vous avez lu, que, très crânement, elle a suivi du pont du contre-torpilleur, le vol audacieux, presque insensé de son mari.

Cela prouve, en plus, d'une confiance sans borne, une solidité de nerfs qu'on refuse souvent aux Françaises, surtout à l'étranger. Les minutes angoissantes que cette femme a vécues, il est plus facile de se les imaginer que de les décrire.

Ajoutez à l'anxiété de voir s'abattre dans les flots, l'oiseau monstrueux, les folles poussées d'orgueil qui devaient succèder, dans son cerveau, aux craintes déprimantes d'un échec.

Etre la collaboratrice morale d'un rêve, devant la réalisation duquel l'univers devait s'incliner, quelle responsabilité ! Quels mots **trouver d'avance, là,** en proie à toutes les inquiétudes, pour panser les déchirements d'un déboire, relever le courage, protéger, peut-être, celui qu'on nomme son cher grand homme contre les railleries des jaloux ?

Par bonheur, ce fut un triomphe. Aussi quelle rencontre ! Sans souci du "Kant" anglais, Mme Blériot plante deux bons baisers—à la française—sur les joues du "cher grand homme" aussi fier de la crânerie de sa femme que de sa folle envolée.

L'aviateur voulut que le nom de sa compagne se mêlât au sien dans cette journée victorieuse. Comme on lui demandait s'il recommencerait sa tentative: "J'ai promis à ma femme , dit-il de ne tenter qu'une fois la chance. C'est à elle de décider..."

Et gentiment, Mme Blériot, répondit en souriant,

—Certainement mon mari donnera encore de la gloire à la France. Mais cette fois je l'accompagnerai dans son vol... Je fus trop inquiète sur ce pont de navire...

L'on comprit cette collaboration admirable.

Toutes les fêtes que la France donna à son héros, vit réunis Monsieur et Madame Blériot et tous les orateurs surent trouver de délicates paroles pour exalter celle qui fut la confidente.

L'un d'eux, le Préfet de la Seine, fut particulièrement bien inspiré quand il dit :

"Madame, il est de tradition, en notre terre de France, que le nom et la main de la femme, viennent projeter sur tous actes héroïques et chevaleresques une note de douce poésie.

La courageuse audace de M. Blériot en a trouvé en vous l'expression.

Qui sait même si, comme dans un tournoi antique, vous n'avez pas inspiré sa vaillance !

Daignez donc, à votre tour, agréer nos hommages."

L'exploit de Blériot admiré du monde entier, nous rend fiers de notre sang français. N'avez-vous pas l'impression que la crânerie de sa femme, une Française, fait courir des chansons dans les veines ?...

MAGALI

A PROPOS DE LA PETITION DES FEMMES D'ALBERTA

Chère Madame,

....

Vous comprenez, chère Madame, que nous étions trop directement intéressées à cette loi, pour céder à ces raisons. Si ces personnes qui nous conseillaient ainsi avaient vu leur mère dépouillée, comme nous avons vu la nôtre, tout probable qu'elles auraient changé d'avis.

C'est pourquoi, mes soeurs et moi, avons tenu à vous conter l'histoire de notre vieille mère, pour vous encourager, ainsi que la Canadienne-Française qui a pris cette initiative, à persévérer dans cette démarche jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction

Vous pouvez publier cette partie de notre lettre. Il est bon que l'on sache qu'il y a eu des victimes de cette loi et qu'on ne dise pas que notre demande est inutile.

....

TROIS SOEURS.

Amie Magali,

Je n'aurais jamais cru que les lois de l'Ouest canadien soient aussi incomplètes.

Si l'on reconnaît qu'un pays est civilisé à la façon dont la femme est traitée, on peut se demander si nous ne sommes pas dans le barbarisme !

Il nous faut justice. Et ce n'est pas seulement un morceau de pain qu'il faut demander, mais autant que la loi nous donne en province de Québec.

Si la justice est de donner à chacun ce qui lui appartient, il n'y a personne de plus digne que la femme et les enfants. Les enfants de cultivateurs gagnent très jeune leur nourriture, et le peu d'instruction qu'on leur donne ne coûte pas cher. N'est-il pas juste aussi de rendre justice, aux mères qui se dévouent sans cesse pour leur famille et le bien du pays.

J'ai seulement 39 ans, et je suis ruinée de santé, d'avoir travaillé sur la terre comme un homme. Je suis indignée d'apprendre qu'un conseil de gens qui ne m'aiment pas, pourrait me laisser, un jour, sans pain.

Excusez mon écriture, il y a si longtemps que je n'ai touché à la plume.

MAD. J. T.

Si vous m'envoyez des feuilles de pétition, je les ferai remplir.

Ma chère Magali,

Je ne savais pas qu'il était permis au mari de disposer, sans contrôle, de tous les biens. Je m'empresse de me joindre à la Canadienne-française qui fait circuler une pétition pour enlever ce droit à l'homme. C'est à nous à sauvegarder notre avenir et celui de nos enfants. Une mauvaise suggestion est si vite donnée à un lit de mort. Si je mourrais la première, je voudrais pouvoir donner la moitié de ce que je possèdais en commun, avec mon mari, pour faire donner l'instruction à mes enfants. Trop souvent, les hommes se remarient et les enfants de la première femme sont abandonnés sans éducation. Ce n'est pas juste.

Je suis contente de voir une canadienne à la tête de cette pétition et je vous remercie, ma chère Magali, d'aider aux Canadiennes avec tant de coeur.

....

MAD. FR. X. D.

Machère Magali,

Mettez vite ma protestation auprès de celles des lectrices de votre joli "Coin." Je ne doute pas que nous aurons raison au Parlement Provincial. Nos députés canadiens-français qui connaissent bien la situation des femmes de l'Ouest et quel mal elles doivent se donner pour aider leur mari, ne manqueront pas de se faire l'avocat de notre cause.

Ne trouvez-vous pas que ce serait un joli premier succès pour eux ? Et quelles chaudes partisannes, ils vont se faire s'ils veulent nous aider !

Sur cet espoir, je vous prie de recevoir mes remerciements pour vous et pour la Canadienne-française qui recueille les signatures.

UNE PIONNIERE

Le sang des Roses

La brise est chaude comme une haleine de femme.
Le vent passionné palpite et porte une âme
De soleil violent, et d'arômes légers
Qu'il prit dans les jardins, les champs et les vergers.
Juin, qui sommeille aux coeurs encor fermés des roses,
Embaume doucement aux lilas blancs et roses.
L'ardent Printemps prépare une fête à l'Eté.
Riches d'herbe et de fleurs, de grâce et de beauté,
Pour le retour du dieu magnifique, les routes
D'innombrables couleurs étincelleront toutes,
Et le vent chantera dans les érables verts,
Par la Nature même harmonisés, des vers!
Le coeur s'ouvre à la vie et rappelle ses rêves.
L'épanouissement en corolles des sèves
Ranime les anciens désirs et les espoirs :
Astres éteints ressurgissant au fond des soirs !
L'azur n'est plus qu'au ciel, il est dans l'âme douce.
Avec tous les ruisseaux, avec toutes les mousses.
Avec tout le soleil et tous les papillons,
Les bois et leur fraîcheur, les nuits et leurs rayons !
Gloire à Juin qui sur l'âme et la terre flamboie,
Et dont le sang subtil dans les roses rougoie !

ALBERT LOZEAU

PETIT COURRIER

En attendant.—C'est très gentil à vous de me confier le grand bonheur espéré. Je vous souhaite d'en jouir autant que vous le méritez. Dites bien que je suis très sensible à cette charitable appréciation ; elle me donne plus de force pour réclamer de temps à autre une courte apparition au "Coin."

J'ignore complètement le cérémonial d'usage. Autour de vous, vous trouverez certainement quelqu'un pour vous renseigner. Au revoir, petite amie, soyez très, très heureuse.

Angevine.—Votre lettre et la réponse se sont croisées en chemin. Je ne vous permets pas de douter de mon intérêt affectueux, amie de chez nous. Il faut toujours compter sur un retard quelconque ; vous savez que les moyens de communications ne sont ni rapides, ni faciles.

Vous aurez trouvé ces deux adresses dans la réponse de la semaine dernière.

Je vous redis encore combien est grande ma sympathie et quels voeux je forme pour l'amélioration de votre situation. Votre voisine est très gentille et je vous remercie de m'avoir transmis sa commission.

Trois Soeurs.—Merci de cette bonne lettre. Vous avez fait preuve de largeur d'esprit en ne tenant aucun compte de ces raisons timorées. Il ne s'agit pas du tout d'un mouvement féministe, mais d'une réclamation très juste et dont la nécessité m'est prouvée chaque semaine par le grand nombre de lettres que je reçois à ce sujet.

Il est beaucoup de femmes en Alberta qui se croyaient favorisées par la même loi de Québec, et ce fut pour toutes une révélation.

Toutes les bonnes joies que vous donnez à votre chère vieille maman, vous seront remises un jour. Je publie, en vous remerciant, la partie de la lettre que vous permettez. Bonnes amitiés.

Mme J. F.—Je vous félicite de vous intéresser à la juste cause que nous avons entrepris de mener à bien,—si toutes les femmes d'Alberta veulent nous prêter leur concours.

Je demande des feuilles de pétitions et vous en enverrai dès que vous m'aurez donné une adresse postale. Merci pour votre sympathique encouragement.

Mme P.—Je n'ai point d'adrese exacte pour vous écrire. Voulez-vous m'adresser des feuilles de pétition portant le texte de la requête. Vous m'obligerez beaucoup en me permettant de répondre aux nombreuses demandes qui me viennent.

Trouvez ici, chère Madame, l'expression de la reconnaissance que mérite votre initiative. Au plaisir de vous lire bentôt.

Mme F. X. D.—Votre adhésion est reçue avec plaisir. J'ai vu la première liste, et puis vous assurer que tous les noms que me citez, sont en tête. La requête a rencontré beaucoup de faveur près des dames anglaises.

Il sera tenu compte de votre réclamation.

Jeune-Vieille.—Le pseudo choisi est libre; j'espère qu'il deviendra familier dans nos colonnes.

Votre lettre interessante m'a beaucoup plu par tous les détails qu'elle me donne de vous. Votre intention de vous instruire de plus en plus est très louable.

Combien cela vous aidera à arranger votre vie ainsi que vous le désirez et sans le secours de quiconque.

Je ne sais pas où peut se trouver le coin enchanteur que vous me décrivez, mais je suis heureuse qu'il vous soit agréable d'y vivre.

Pour ce qui en est du secret confié, je ne puis vous faire de promesse d'avance.

Je m'engage seulement à vous dire très franchement mon opinion.

Est-ce cela que vous désirez ? Et quelque soit la réponse nous demeurerons de bonnes amies, n'est-ce pas ?

Le pseudonyme seul suffit.

Au revoir et croyez à mon affectueuse sympathie.

Gertrude.—Je reçois le petit mot alarmé. Rassurez-vous. Tout est en bonne voie de guérison et serait déjà terminé s'il n'y avait pas un si grand plaisir à se faire gâter ! Vous savez quel est le synonyme d'égoïsme ?

Mme D. C.. ; Une lectrice ; Canadienne-Française ; Mme Géo T.; Une Maman ; Pionnière ; Mme Malvina S.—Je vous remercie pour vos sympathiques encouragements et me rends à votre désir.

MAGALI

LA CALMETTE P.O.
Alta.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 9 SEPTEMBRE, 1909.

La route de l'Ouest

Le C.P.R. l'adapte aux besoins du trafic

Chaque automne, la moisson remet d'actualité la question des différentes routes à blé, offertes à l'Ouest canadien.

Tandis que les journaux de l'Est s'évertuent à vanter les avantages des différentes voies de transport intéressant leur région, les journaux de l'Ouest examinent, tour à tour, les avantages réciproques des routes du Pacifique et de la baie d'Hudson.

En dépit des arguments les plus convaincants, en faveur de l'exportation par l'Est, il est indéniable que parmi la presse de l'Ouest, la perspective de la route du Pacifique sourit étrangement aux journaux d'Alberta et de Colombie Britannique, tandis que ceux de Saskatchewan, et de la moitié ouest du Manitoba, accordent sans détour leurs sympathies au chemin de fer de la baie d'Hudson, dont ils réclament la construction, sans délai, avec une belle énergie.

Comme dernier fait pratique, relativement à la route du Pacifique, les journaux de Vancouver signalent, avec une évidente satisfaction, qu'un contrat vient d'être donné par le C. P. R. pour l'édification, dans ce dernier port, d'élévateurs, propres à l'ensachage et au chargement du grain sur les navires.

Les partisans les plus enthousiastes de l'exportation par l'Ouest, s'attendent à ce que l'annonce même de ces améliorations donnent un renouveau d'intérêt et de popularité aux résolutions adoptées l'hiver dernier, à la convention, des exportateurs de grain et des fermiers, tenue à Calgary.

Sans prévoir aussi loin, on peut néanmoins souhaiter fermement que cette information soit fondée, car elle permettrait enfin de faire une expérience d'exportation qui renseignerait avec précision sur les avantages "réels" de la nouvelle route.

Jusqu'à présent, en effet, et malgré que le C. P. R. ait réduit considérablement les taux de transport pour le grain expédié, de n'importe quel point d'Alberta, à Vancouver, il n'y a pas eu encore, à proprement parler, d'envoi susceptible de classer Vancouver comme port régulier d'exportation vers l'Europe.

Les journaux de Colombie Britannique, donnent pour cause à cette inertie de trafic, le manque d'outillage nécessaire, pour répondre aux besoins d'une exportation importante.

L'argument est puissant, et peut être difficilement refuté.

L'établissement, annoncé, d'élévateurs comblera cette lacune, et fournira l'exemple d'une précieuse leçon.

La marine canadienne

Une correspondance particulière d'Angleterre, nous donne quelques informations, au sujet de la marine canadienne, qui intéresseront, sans aucun doute, grandement nos lecteurs.

Suivant nottre correspondant, l'accord, intervenu entre nos délégués et l'Amirauté anglaise, prévoit la construction d'une escadre, d'une dizaine d'unités, constituée en nombre égal de torpilleurs et de croiseurs.

Sans être de lère classe, nos croiseurs, du type du Bristol et du Boadicea, auront cependant un champ d'action assez étendu, pour qu'ils puissent être employés d'une façon efficace à la protection de nos côtes orientales et occidentales.

Les stations navales d'Esquimalt et d'Halifax seront améliorées, et l'on établira des cales sèches assez spacieuses pour donner accès à des navires de la dimension du type "dreadnough."

En ce qui concerne les équipages, ils seront d'abord constitués par des officiers et marins anglais ; mais il est à peu près certain qu'une école navale sera fondée sous peu, le gouvernement canadien n'ayant de cesse qu'il recrute lui-même l'équipage de sa flotte.

Notre budget naval se trouverait du fait quadruplé.

Il demeure entendu que les navires canadiens seront entraînés de telle sorte qu'ils pourront à tout moment prendre place dans les escadres britanniques.

Mais notre flotte demeurera, en temps de paix, sous le contrôle exclusif du gouvernement du Dominion, et elle se joindra, en temps de guerre, à la flotte de l'Angleterre, qu'en autant que les autorités fédérales le jugeront opportun.

Notre marine sera donc vraiment nationale !...

Et maintenant la marine anglaise se trouvera-t-elle fortifiée ou affaiblie de cette combinaison ?... Le lien qui l'unira à notre marine se trouve très "élastique." Alors que la marine japonaise doit l'assister dans des circonstances prévues à l'avance, notre gouvernement ne s'engage à combiner l'action de sa flotte avec celle de la métropole que si le conflit lui paraît juste, ou intéresse la sécurité de l'Empire !

La situation est nettement définie, et ne prête pas à la moindre équivoque.

NOTES DE LA SEMAINE

Lignes extraites d'un article très long et très documenté, publié par le "Temps," de Paris, sur la question canadienne dans la défense navale de l'Empire :

"Depuis 1885, le gouvernement canadien s'est chargé de protéger lui-même ses pêcheries sur l'Atlantique et sur les grands lacs. Il a fait construire des canonnières, dépensé de 1885 à 1907 environ 16 millions de francs, et le budget actuel de sa marine atteint déjà 100,000 livres sterling. On se tromperait en supposant que les derniers débats du Parlement canadien sur la question navale furent simplement le contrecoup de la panique anglaise. La motion qui fut discutée en mars avait été déposée dès le mois de janvier, c'est-àdire plus d'un mois avant le fameux discours de M. MacKenna. Avant de venir en aide à l'Angleterre, le Parlement canadien songeait avant tout à réaliser un projet ancien : celui de créer une marine canadienne.

En présence de ces volontés arrêtées, il était inévitable que l'amirauté allât de concession en concession."

Une récente tentative, faite dans le but de faire lever l'embargo, qui pèse en Angleterre sur le bétail canadien vient d'échouer aussi lamentablement que toutes les précédentes.

M. Asquith a donné pour raison que la restriction sur l'importation des bestiaux en Angleterre s'appliquait non seulement au Canada, mais au monde tout entier. Il reconnait volontiers que le bétail canadien est tout à fait sain, mais, aux Etats Unis, on constate fréquemment des maladies épidémiques parmi les troupeaux, et comme la frontière qui separe les Etats Unis est longue et ne peut être surveillée efficacement, des bestiauxcontamines peuvent être expédiés pour l'Angleterre, en passant par le Canada.

Il ne nous reste plus qu'à nous résigner au maintien du statu quo.

Une leçon précieuse est cependant à tirer de cette dernière tentative, c'est que le gouvernement fédéral doit s'occuper inlassablement de conclure des traités de commerce. avec les autres pays d'Europe, mieux disposés en notre faveur.

Un groupe d'hommes,—dont le projet a les sympathies du peuple canadien tout entier,— a décidé d'élever un monument commémoratif de la reconnaissance du Canada à Sir Wilfrid Laurier, durant le vivant du grand homme d'Etat.

Ce monument serait placé a St-Lin, paroisse natale du premier-ministre.

Sur le socle on inscrirait ces mots :

"Laissez moi finir mon oeuvre."

Les organisateurs, déjà formès en comité, voudraient que toutes les provinces contribuent à cette oeuvre nationale.

Le manque de main-d'oeuvre pour les moissons manitobaines, et sa repartition défectueuse menace de causer de sérieux dommages aux fermiers.

Alors que la semaine dernière on attendait 8000 hommes, il en est venu 500...

Relatant ce fait la "Patrie" suggère que les fermiers, au lieu de compter sur une main-d'oeuvre occasionnelle, feraient mieux de conserver, durant toute l'année, un ou deux ouvriers agricoles ; ils éviteraient ainsi les inconvénients d'une pénurie absolue de main-d'oeuvre au moment si critique des moissons.

Notre confrère nous semble oublier qu'il y a bien peu de fermiers, au Manitoba, où l'on n'ait pas un "engagé," ou deux, d'un bout de l'année à l'autre, et que cette main-d'oeuvre suffisante en temps ordinaire, est absolument insignifiante lorsqu'il s'agit de moissonner des champs de 500 acres, et plus, de grain.

La solution satisfaisante du problème n'est certainement pas dans la suggestion de notre confrère.

Le vicomte Lascelles, aide de camp de Lord Grey, ayant tué une chèvre de montagne, et des chevreuils en temps prohibé, s'est vu infligé une amende de $275. par un garde-chasse de Colombie Britannique.

Le garde se rendit à l'appartement du vicomte qui avoua avoir tué le gibier en question, et envoyé les têtes chez un naturaliiste pour être montées.

Il offrit le maximum de l'amende, qui fut accepté, de plus on confisqua les têtes de gibier.

Le garde avait également l'intention de poursuivre Lord Grey, mais il ne put prouver que celui-ci eut tué quoi que ce soit.

Ce garde a donné aux membres du parti vice-royal une belle leçon.

Depuis quelques mois, plusieurs livres ont été publiés en France sur le Canada, traitant soit d'économie sociale ou d'impressions de voyage. Le dernier en date est "Le Canada économique au vingtième siècle" par M. Maurice Dewavrin.

Depuis un certain temps, on cherche un peu de tous côtés à déterminer la situation économique des divers pays ; c'est une tâche difficile et complexe, que M. Dewavrin a entrepris avec succès pour le Canada. L'auteur montre dans son ouvrage, comment vit un peuple à qui sourit l'avenir.

Après de courts et utiles aperçus, historiques et géographiques, une indication nécessaire de l'organisation économique et administrative, M. Maurice Dewavrin a, dans l'oeuvre intéressante qu'il a eu la satisfaction de constituer, assemblé des détails précis et importants sur la population, l'agriculture et la propriété rurale, les cultures (cultures de céréales et culture intensive,) l'élevage et ses dérivés, les industries extractives, l'industrie manufacturière, la main-d'oeuvre et la question ouvrière, la banque et le crédit, les voies de communications, le commerce extérieur, la politique commerciale et l'avenir économique du Canada.

Continuant la serie de ses articles sur "ce que sera le Canada en 1950" l'édition canadienne du "Collier's" publie un article sur l'Alberta, où l'hon. Rutherford développe une vision de notre province dans 40 ans.

Il la classe, tout d'abord, comme "le choix du panier" parmi les autres provinces canadiennes.

En 1850, l'Alberta était pratiquement inhabité ; en 1900 elle avait une population de 70,000 habitants; province en 1905, elle a, aujourd'hui, une population de 300,000 âmes.

Aucun magazine n'a encore publiée une série d'articles aussi intéressants, pour le peuple canadien, que cette histoire de l'avenir des provinces écrite par les premiers-ministres et les lieutenants gouverneurs.

LES LOIS D'ALBERTA

Plusieurs lecteurs nous ont écrit dernièrement pour que nous leur fassions faire l'expédition, nous-même des lois, traduites en français de la province d'Alberta. Nous nous chargerons volontiers de ce service envers les fermiers de langue française des districts n'étant pas représenté par un député canadien-français. Les autres pourront s'adresser à leur député.

Nous rappelons encore à nos lecteurs, l'importance qu'il y a pour eux à se procurer les lois traduites en français. Outre leur intérêt de connaître les ordonnances de la province, ils prouveront leur attention à la chose publique.

Ils ne sauraient mieux reconnaître le beau libéralisme du gouvernement en faisant traduire ces lois en langue française.

LA VIE DE L'OUEST REPRODUITE PAR DES VUES ANIMEES

Le temps n'est pas éloigné où, ceux qui habitent l'est du pays, pourront se rendre un compte parfait de ce qu'est la grande époque des moissons dans les immenses prairies de l'Ouest.

On verra, en effet, au moyen de vues animées, par quelles phase, passe la moisson qu'on fauche, qu'on engrange, qu'on bat, pour être ensuite dispersée sur les divers marchés du monde

(Suite à la page 6)

POUR LES CULTIVATEURS

AVICULTURE

L'exploitation intelligente de la Volaille

Il n'existe de nos jours aucune industrie, aucune entreprise commerciale qui permette de réaliser un profit plus rapide, d'obtenir un intérêt plus sûr et plus considérable proportionnellement au capital engagé, que l'industrie ou plutôt l'art de l'aviculture.

Pourquoi tant de personnes ne réussissent-elles pas en aviculture, pourquoi tant de lamentables faillites ? La faute en est-elle à l'industrie avicole elle-même ? Evidemment non, puisqu'il y en a qui réussissent et qui y réussissent très bien. Alors il faut chercher alleurs la cause de ces échecs puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause.

La grande raison, la cause primordiale et quasi générale de la non-réussite dans l'élevage de la volaille c'est que l'aviculture semble être considérée par beaucoup, comme un pis aller, une industrie que le premier venu peut pratiquer sans aucune préparation d'étude préalable.

Un homme a échoué dans toutes ses entreprises, rien de ce qu'il a essayé ne lui a réussi, il s'établit alors cultivateur ou aviculteur. Rien n'est plus absurde rien n'est plus déraisonnable que de croire qu'un homme qui ne réussit en rien, par manque d'énergie, d'esprit pratique ou de travail puisse se lancer aveuglement dans l'art avicole avec la moindre chance de voir ses efforts couronnés de succès. D'autres ont des grandes ambitions, le désir icarien de s'élever d'un seul coup au moyen de leurs propres ailes, ou plutôt des ailes nombreuses de leurs multiples sujets, jusqu'au pinacle, jusqu'au suprême sommet du succès en aviulture, sans songer un moment qu'il faut gravir un à un les degrés et les échelons qui y conduisent par l'expérience. Sans la moindre connaissance, ni théorique ni pratique ils se lancent tête baissée dans l'aviculture en grand, et leur chute est d'autant plus misérable et douloureuse, que leur premier vol a été plus hardi et plus téméraire.

Un fermier, un bon cultivateur qui n'a jamais quitté sa ferme, qui n'a eu comme occupation et étude durant toute sa vie que la culture de la terre, pourrait-il prétendre réussir comme banquier, courtier, pharmacien, etc. ? Et pourquoi oserait-il donc prétendre que l'aviculture n'exige aucune préparation spéciale ?

Pour conduire avec succès une exploitation avicole sur une grande échelle, il faut autant d'expérience que pour réussir dans la plupart des entreprises commerciales, et, malgré cela un grand nombre d'hommes sans expérience aucune, se lancent dans l'exploitation en grand de la volaille, et, tout étonnés de voir que le succès ne répond en aucune façon à leurs espérances ; ils vous engageront d'une façon bien sage à ne pas entreprendre l'établissement d'une manufacture ou d'une industrie quelconque ou même de vous livrer au moindre commerce avant d'avoir obtenu une certaine expérience dans cette ligne d'affaires.

Quelques conseils pratiques au novice dans le grand et bel art de l'aviculture ne nous semblent ni inutiles ni déplacés ici.

Tout d'abord n'oublions pas la bonne maxime du fabuliste Lafontaine : "Rien ne sert de courir, il faut partir à point." Rappelons-nous que l'aviculture n'est pas une spéculation, qu'elle peut aujourd'hui être mise au rang des sciences exactes, et que, à moins d'en connaître les principes élémentaires, et les théories fondamentales, l'on ne peut espérer résoudre avantageusement le problème si compliqué de la grande exploitation.

Regardons, considérons, et analysons. Que l'expérience des autres ne soit pas perdue pour vous. Etudions leurs procédés, leur plan d'action, comparons leurs résultats qu'ils obtiennent avec ceux que nous obtenons nous-mêmes. Lisons, étudions et surtout observons. Commençons au bas de l'échelle ; et, à fur et à mesure que l'expérience nous donne les forces et l'habilité nécessaires, gravissons un à un les échelons qui doivent nous conduire au sommet. En allant tranquillement et prudemment, si le pied nous glisse, notre chute sera moins lourde et moins pénible, et nos pertes moins sensibles.

Le choix du terrain doit tout d'abord nous occuper. Nous ne pouvons nous attendre à obtenir des résultats satisfaisants d'une exploitation avicole sur un terrain humide. Choisissons donc un terrain de préférence sablonneux, qui s'égoutte aisément et ne permette pas à la pluie de former à sa surface des mares stagnantes, propres à l'élevage des grenouilles, plutôt qu'à celui des poussins et des poules.

L'élevage de la volaille est une industrie et pour y réussir, il est de toute nécessité que l'on suive dans sa conduite les règles élémentaires qui régissent tout autre industrie, économie, système et attention soutenue aux détails de l'entreprise.

Choisissons une race de volaille qui réponde, autant que possible, au but que nous nous proposons, au milieu où nous nous trouvons, en un mot, aux ressources dont nous disposons.

Choisissons de bons reproducteurs, de préférence ceux des races d'utilité générale, c'est-àdire pour la production de la chair et des oeufs.

Il vaut mieux possèder un petit nombre de bonnes volailles qu'être encombré d'un nombre triple et même quadruple de sujets médiocres et dégénérés.

V. FORTIER

INFLUENCE DE L'AGE D'UNE VACHE SUR LA PRO.. TION DU LAIT

La production laitière de la vache n'est pas la même pendant toute la durée de son existence. Chez les jeunes bêtes, le lait n'est fourni qu'en petite quantité et encore ce liquide n'a-t'il pas toutes les qualités désirables. Cela se comprend puisqu'une partie de la nourriture, qui, chez la bête adulte se transforme en lait, est utilisée à l'accroissement du corps chez le jeune animal. D'un autre côté, les organes sécréteurs n'ont pas atteint chez lui leur entier développement.

La quantité annuelle de lait sécrété, augmente d'année en année à partir de la première période de lactation de la vache jusqu'à un certain âge ; elle diminue ensuite, d'abord lentement, puis rapidement. D'après l'expérience établie, on peut admettre que c'est après la sixième gestation (vêlage,) que la vache produit la plus grande quantité de lait. La sécrétion abondante se maintient ensuite pendant plusieurs vêlages et c'est ordinairement vers la dixième année que la lactation diminue. A douze ou treize ans la vache est généralement usée et l'on ne saurait plus l'entrenir avec profit pour la production du lait.

Ces indications ne peuvent cependant être prises qu'au général, car l'âge où la vache cesse d'être suffisamment productive, est variable suivant la race et dépend aussi de la manière dont les animaux sont soignés et nourris.

Quant à la composition du lait suivant l'âge, il ne nous paraît pas qu'il y ait rien de certain. Toutefois, il semble prouvé que la quantité moyenne des substances solides est en rapport inverse de la quantité de lait produit.

Cela semble résulter de ce principe, que lorsque la sécrétion est abondante, le lait est comparativement plus pauvre.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

GRAINS

(Prix aux élévateurs)

Blé, No. 1 Northern, le minot, $1
Blé, No.2,Northern, le minot, 97c
Blé,No.3 Northern, le minot, 95c
Avoine (sur le marché) . 38 à 40c
Orge " 45c

FOINS

Foin de marais, la tonne, .. $10.
Foin de terre haute, $12 à $13
Mil, ancien, la tonne, ... $25.
Mil, nouveau ... ... $10 à $14

FARINES

Local Patent, les 100 lbs.. $3.35
Strong Bakers les 100 lbs,.$2.85
Manitoba, meilleurs marques les 100lbs ... ... $3.65 à 3.75

BEURRES, OEUFS ET LEGUMES

Oeufs, frais, la douz.... 20 à 22c
Beurre de laiterie, la lb. .. 20c.
Beurre en tinettes, la lb. 13 à 15c
Beurre de crêmerie la lb 20 à 25c
Patates (anciennes) 1 emin. 60c.
Patates (nouvelles) le m. 50 à 60c
Navets, la lb. 1½c
Carottes, la lb. ....2 cts
Choux, la lb. .... 8 cts
Betteraves, la lb... ... .2½ cts

ANIMAUX

Boeufs, (steers) la lb. 3½ à 4c.
Vaches .. .. .. la lb. 2½ à 3c.
Veaux, la livre .. .. 4½ à 5c.
Pores (vivants) la livre 7 à 7½c

A VENDRE

Une terre d'excellente qualité de 315 acres, située dans la paroisse St-Eugène, bureau de poste Sturgeonville, section 7, rang 21, township 56. 60 arpents en grain prêt à être coupé; 5 arpents de cassage, le reste en prairie, environ 35 tonnes de foin sauvage et 15 tonnes de mil en meulons; une paire de boeufs de travail; 3 chevaux; 60 brebis; 15 porcs; 100 poules et 25 têtes de bêtes à cornes; wagon, binder, herse, faucheuse, rateau, deux charrues à casser, une à labourer, tous ces outils en bon état, terre complètement clôturée, moitié en broche, moitié en perches.

Cette terre est située à 10 milles du Fort Saskatchewan et à ¼ de mille du, chemin Victoria. Bonne maison de logs, avec tout le mobilier et nombreuse dépendances. Occasion exceptionnelle.

S'adresser à M. Marcel Abian, Sturgeonville, P.O. (Alta.)

A LOUER OU A VENDRE— Un bon hôtel de 24 chambres, et tout l'ameublement, aussi écurie, un grand magasin, bâti depuis un an seulement. Un demi mille de la station du chemin de fer.

S'adresser à WILFRID FORTIN, LEGAL, Alta.

Bons placements à Duvernay

Duvernay, jolie localité de grand avenir, aura bientôt deux chemins de fer, dont l'un actuellement est en construction.

Le prix des terres sera passablement élevé dès l'année prochaine.

Pour cette année, on peut encore les obtenir bien facilement et à bon marché.

Adressez-vous à F.X.Boileau, notaire public, à Duvernay,Alta.

Deux des plus belles terres de ce centre français sont à vendre actuellement pour un prix extrèmement bas.

Pour plus ampcles informations s'adresser à M. F.X.Boileau, à Duvernay,Alta.

SUPERBE PIANO "NEW ART BELL" à vendre, n'a jamais servi, occasion exceptionnelle pour une vente rapide.

Prix envoyé sur demande faite au "Courrier de l'Ouest," 654 Deuxième rue, Edmonton.

Police à cheval du Nord Ouest

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour pommes de tertes" seront reçues jusqu'à midi, mardi, 7 septembce 1909 pour la fournsture et la livraison de

350 minots de pommes de terre, au Fort Saskatchewan,
et 75 minots de pommes de terre, à Edmonton.

La livraison devant être faite sur désir.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chêque accepté par une banque canadienne, égal à cinq pour cent du montant soumissionné.

On ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L'insertion non autorisée de cet avis ne sera pas rémunéré.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

A. ROSS CMTHBERT,
Surintendant
Commandant la division "G"

Fort Saskatchewan, 20 août 1909.

CONTRAT DE MALLES

Des soumissions cachetées, adressées au maître de poste général, seront reçues, à Ottawa, jusqu'à midi, le vendredi 15 octobre 1909, pour le transport des malles de Sa Majesté, selon un contrat proposé de 4 ans, six fois par semaine dans chaque sens, entre le bureau de poste d'Edmonton et la station du Grand Tronc. Ce transport devant commencer à la volonté du maître de poste général.

Des avis imprimés,contenant de plus amples informations,sur les conditions de ce contrat, peuvent être vus, et des formes de soumissions obtenues au bureau de poste d'Edmonton et au bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

A. W. CAIRNS,
Inspecteur des bureaux de poste.

Edmonton, Alta., 3 sept. 1909.
Bureau de l'inspecteur des bureaux de poste.

CHRONIQUE LOCALE

Mme E. Lambert est allée, ces jours derniers, à Winnipeg, pour rendre visite à sa soeur religieuse qui doit partir prochainement pour les missions de Chine.

M. et Mme Bertrand, propriétaires de l'Hotel Grand Union, à Athabasca Landing, sont en ville cette semaine.

Melle Eva Benoit, de Lafond est arrivée en ville, pour continuer ses études au couvent des religieuses.

MM. Jos Lambert et E. Trudel sont partis pour St-Paul des Métis, la semaine dernière.

M. et Mme J. Tailleur, de Morinvillee, étaient à Edmonton cette semaine.

En ville également, la semaine dernière, M. Aug. Dupont, de Moose Lake, venu pour affaires ; et MM. A. E. Gagnon et Gaudette, de Morinville.

M. Charlebois, marchand de liqueurs en gros, de Végreville, Alta., est de passage parmi nous, en voyage d'affaires, ainsi que M. E. Brosseau, de Brosseauville.

D'EDMONTON A ATHABASCA LANDING EN SEPT HEURES

Où est le temps où, pour aller d'Edmonton à Athabasca Landing, il fallait une semaine de voyage, fertile en mésaventures parfois périlleuses ? ...

Quatre de nos amis, MM. P. H. Lancaster, J. M. Gillis, Thos Lessard et W. A. Smuck, viennent de couvrir le trajet en sept heures !...

Il est bon d'ajouter que le voyage s'est fait en automobile.

Les hardis automobilistes, qui détiennent ainsi une sorte de record, ont été reçus chaleureusement chez nos amis du nord.

En revenant les voyageurs ont pris le temps d'examiner la région.

Ils nous sont revenus absolument ravis de ce qu'ils ont vu, depuis les champs de grain, jusqu'au prospère village du Landing.

UNE PAROISSE CATHOLIQUE

L'Immaculée Conception

Il nous a été donné ces jours derniers de concevoir ce que peuvent obtenir l'union dans l'effort et l'esprit pratique, en visitant la toute jeune paroisse située dans l'Est d'Edmonton : l'Immaculée Conception.

L'église et le couvent très moderne sont digne de la capitale d'Alberta. Dans le soubassement de l'église, une salle a été aménagée pour les jeunes gens de 17 ans et plus. Outre les agréments du billard, on pourra aussi organiser dans cette salle des soupers, grâce au voisinage d'une cuisine.

Les jeunes garçons au-dessous de 17 ans n'ont point été oubliés ; dans l'ancienne école des garçons se trouvent des salles qui seront bientôt pourvues d'un gymnase avec agrès très complet, etc.

Le couvent qui sera ouvert au début de la saison d'hiver, sera sous la direction des Fidèles Compagnes de Jésus. Il mérite une mention toute particulière pour son ingénieuse disposition et le confort extra moderne qu'il offre aux élèves.

Les sous-sols abritent les cuisines et le réfectoire des religieuses. Au premier étage, sont les salles de classes pouvant contenir 200 enfants, et la chapelle ; au deuxième étage, les dortoirs, larges et aérés, et l'infirmerie. Le chauffage, à la vapeur est distribué dans chaque salle des quatre étages du couvent.

Dès cette année, on pourra recevoir 50 élèves—une partie seulement du couvent étant terminée—6 religieuses auront la direction des classes.

Un cours séparé de français se ra donné aux pensionnaires.

Ce cours de français réclamé par les parents permettra aux élèves de connaître davantage les beautés de notre langue et par là même de la leur faire aimer.

Les travaux de maçonnerie ont été effectués par M. G. Warren ; et le contrat des aménagements intérieurs a été confiés à M. G. J. Thorpe.

Le coût total du couvent sera d'environ $25,000.

La paroisse possède également une école séparée, dont deux classes, pour les jeunes enfants sont actuellement ouvertes. C'est une magnifique construction, suivant toutes les règles d'hygiène et qui fait honneur aux catholiques de la progressive paroisse de l'Immaculée Conception.

Avis Special

A partir de lundi, le 9 août prochain, je vendrai mon assortiment complet d'Epicerie, etc. au prix coûtant, pour la raison que je dois partir pour la Colombie sous peu.

A vous d'en profiter, qu'on se le dise.

THE DOMESTIC SUPPLY Co., par A. E VOYER, PROP.

Coin de la 14ième et Jasper.

Téléphone 2127

..Naissance.— Joseph-Alphonse-Albéric Ringuette, fils de M. A Ringuette.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lamoureux, de Lamoureux.

AVIS PUBLIC

Une session de la Cour de district sera tenue à Hardisty le vendredi, 10 septembre.

Daté à Edmonton,

le 31 août 1909.

S. B. WOOD,

Député Procureur-Général.

Instituteur canadien-français, hautement qualifié pour enseigner dans une paroisse canadienne-française, demande place.

Nous recommandons vivement cet instituteur, qui peut fournir les meilleures références anglaises et françaises.

S'adresser au "Courrier de l'Ouest.

Si vous désirez plaire à vos amis, offrez-leur une boîte de cigares LA PALMA.

Les plus jolies boîtes et les meilleurs cigares en vente.

LE STARLAND

Nous constatons avec plaisir que les programmes de ce joli théâtre comprennent des oeuvres de maitres.

Après Ruy Blas, nous avons eu cette semaine la représentation d'oeuvres de Dickens, W. Scott, Goethe.

Lundi et mardi prochain on nous donnera une représentation d'Olivier Cromwell et les Miracles de Brahma.

Ces belles vues instructives font du Starland un théâtre utile à visiter.

LA VIE DE L'OUEST REPRODUITE PAR DES VUES ANIMEES

(Suite de la page 4)

Cette ingénieuse innovation est due à des arrangements spéciaux faits par M. H. R. Charlton, l'agent général de publication, bien connu, du Grand Tronc.

M. F. E. Butler, représentant une importante maison de cinématographie anglaise, accompagnera M. Charlton dans son voyage à travers l'Ouest.

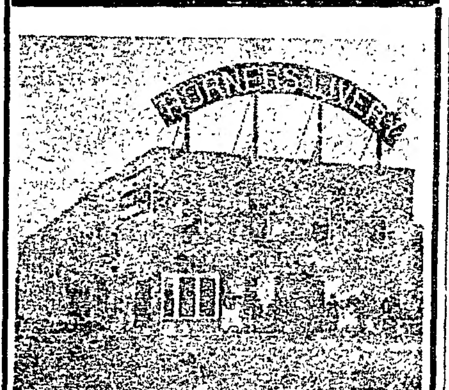
Les scènes, que l'on photographiera seront choisies entre les plus caractéristiques, et les plus belles au point de vue de l'art.

Le spectateur pourra suivre les différentes transformations du grain de semence, jusqu'à l'élévateur : il verra le pionnier arriver sur la terre vierge, n'ayant encore qu'un campement précaire, il suivra les progrès de son travail de défrichement jusqu'au jour, où les épis d'or couvriront la plaine, jusqu'aux limites de l'horizon, pour tomber sous l'acier des faucheuses.

Déjà, M. Butler a pu cinématographier dix moissonneuses, à l'oeuvre dans un seul champ de blé, et trainées par de puissantes machines à vapeur.

Ces vues animées ne seront pas uniquement présentées au public dans un but d'amusement, mais on en fera surtout une excellente leçon de choses, pour renseigner sur la vie de l'Ouest, et déterminer une immigration abondante de colons.

Nous applaudissons de tout coeur à cette mise à profit des dernières inventions modernes, pour répandre, au loin, la renommée de nos champs de blé.





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes : **Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans ; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.**

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.